

ASSOCIATION DU SOUVENIR AUX MORTS DES ARMÉES DE CHAMPAGNE ET A LEUR CHEF LE GÉNÉRAL GOURAUD

Bulletin Semestriel

JUIN 1951

Assemblée Générale du 12 Novembre 1950

Le dimanche 12 novembre 1950, en la maison de l'U. N. C., 18 rue Vézelay, à Paris, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée générale ; 84 membres étaient présents ou représentés ; elle était présidée par M. le Général PRETELAT, assisté de MM. CHABASSE et MULLER.

Après un exposé du Président sur la situation de l'Association, la lecture du rapport moral et du rapport financier, l'Assemblée a approuvé le rapport moral et le compte rendu financier et donné quitus au trésorier.

Elle a décidé que le titre de l'Association sera désormais ainsi conçu : « Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne et à leur Chef le Général GOURAUD ».

Elle a nommé, dans les termes de l'article 13 des statuts, les membres du Conseil d'Administration : Général PRETELAT, Colonel DARU, Mme TIERS, MM. AUBINEAU, BACHELET, CAQUET, CHABASSE, Colonel GOURAUD, Commandant GOURAUD, H. DE JESSEY, MEYNADIE, MULLER, J. PRETELAT, A. TIERS, Y. TIERS, DE TURENNE, Mlle WELSCH, M. WELSCH.

Elle a émis le vœu que la ville de Paris donne à une voie importante de la capitale le nom du Général GOURAUD, qui est né à Paris, qui en a été le Gouverneur et s'étonne que cela n'ait pas été fait plus tôt.

Conseil d'Administration du 10 Avril 1951

Le Conseil d'Administration, réuni le mardi 10 avril a, conformément à l'article 14 des statuts, choisi les membres de son bureau comme suite au vote émis par l'Assemblée générale. Ont été nommés : Président : Général PRETELAT ; Vice-présidents : Mme TIERS, Colonel DARU ; Secrétaire général : CHABASSE ; Adjoints : CAQUET, MEYNADIE ; Trésorier : MULLER ; Porteur de drapeau : BACHELET.

En outre, le Conseil a décidé de procéder à la publication d'un bulletin semestriel paraissant en juin et en janvier.

Il a décidé d'intensifier les démarches auprès du Conseil municipal de Paris pour que le nom du Général GOURAUD soit enfin donné à une avenue importante de la capitale.

Il a fixé au dimanche 24 juin, à midi, la date et l'heure de la Cérémonie annuelle en la chapelle des Invalides.

Il a décidé que le pèlerinage annuel à Navarin aurait lieu le dimanche 15 juillet avec la participation des vétérans de l'American Legion et de la Rainbow Division.

Cérémonie de la Flamme.

L'Association du Souvenir est désignée pour raviver la Flamme le mercredi 13 juin 1951, à 18 h. 30. M. le Général PRETELAT, Président, sera à la tête de la délégation des membres de l'Association que nous souhaitons aussi nombreuse que possible. Rassemblement à l'angle de l'avenue des Champs-Élysées et de l'avenue Marceau, à 18 heures.

Cérémonie annuelle en la Chapelle Saint-Louis des Invalides.

Elle sera célébrée le dimanche 24 juin 1951, à midi, à la mémoire du Général GOURAUD, des Soldats français et américains tombés sur le front de Champagne et des membres défunts de l'Association, en présence des représentants du Gouvernement, de l'Armée française et des Armées alliées, des représentants des différents corps constitués et des Associations d'Anciens Combattants avec leurs drapeaux. La maîtrise des Invalides assurera les chants. La messe sera célébrée par M. l'Aumônier des Invalides et M. l'Abbé Robert PREVOST, Officier de la Légion d'honneur, ancien Commandant de Compagnie de mitrailleuses au 201^e R. I. en Champagne, donnera le sermon. La première quête sera faite au profit de l'Ossuaire de Navarin.

Pèlerinage à Navarin.

Le dimanche 15 juillet 1951 aura lieu le pèlerinage annuel de l'Association au Monument de Navarin, avec le concours d'une délégation des vétérans de l'American Legion et de la Rainbow Division, pour le 33^e Anniversaire de la bataille de la Champagne, à laquelle ils ont si vaillamment pris part sous le commandement du Général GOURAUD.

Départ de Paris : gare de l'Est, 7 h. 5. Arrivée à Chalons, 9 h. 10. Des cars seront devant la gare, à la disposition des pèlerins. Départ de Chalons, 9 h. 20. Arrivée à Navarin, 10 h. Cérémonie du Souvenir, messe pour les Morts. Allocution d'un prêtre ancien combattant ; absoute par Mgr l'Evêque de Chalons, en présence des Autorités civiles et militaires et des Anciens Combattants.

10 h. 45 : Réception devant le Monument des délégations des Vétérans américains. Dépôt d'une couronne sur la tombe du Général GOURAUD. Sonnerie aux Morts. Défilé des troupes en présence des Autorités françaises et américaines.

11 h. 30 : Visite de la Crypte et des ossuaires. 12 heures : Départ de Navarin. Arrêt au Cimetière national de Souain, bénédiction des tombes.

12 h. 30 : Déjeuner en commun, Hôtel du Midi à Suippes. Les pèlerins qui emporteront leur repas trouveront à Suippes un abri pour déjeuner. 14 heures : Départ en cortège pour le Cimetière de Suippes, avec le concours de la Municipalité. Bénédiction des tombes par M. le Curé doyen.

15 heures : Départ de Suippes. 15 h. 30 : Chalons-sur-Marne. Départ de Chalons par le train de 16 h. 4. Arrivée à Paris à 18 h. 15.

Nous aurons le regret, cette année, de ne pouvoir visiter d'autres cimetières en raison des interdictions militaires.

Prix du transport par cars : 250 francs. Prix du déjeuner : 350 francs.

Les adhésions et participations doivent être adressées à MULLER, trésorier, 47, faubourg Saint-Antoine, à Paris (11^e) ; à ANTOINE, délégué, 10, rue François, à Chalons-sur-Marne, avant le 30 juin 1951.

Nous insistons très vivement auprès des membres de l'Association et des Anciens Combattants pour qu'ils viennent très nombreux à notre pèlerinage du 15 juillet, qui sera une grandiose manifestation du Souvenir et pour qu'ils le fassent connaître autour d'eux. Il faut qu'une grande foule vienne à Navarin accompagner nos camarades Américains, qui n'hésitent pas à franchir l'Océan pour apporter au Général GOURAUD et aux Morts des Armées de Champagne le témoignage de leur fidélité au Souvenir.